

1. La guerre du potin n'aura pas lieu !

In: Gallia. Tome 52, 1995. pp. 3-9.

Citer ce document / Cite this document :

Gruel Katherine. 1. La guerre du potin n'aura pas lieu ! . In: Gallia. Tome 52, 1995. pp. 3-9.

doi : 10.3406/galia.1995.3114

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/galia_0016-4119_1995_num_52_1_3114

1. « LA GUERRE DU POTIN N'AURA PAS LIEU ! »

Katherine Gruel

Les potins gaulois constituent un matériel essentiel à la compréhension du monde celtique. Leur faible valeur explique probablement leur découverte assez fréquente au cours de fouilles archéologiques. Matériel difficile à étudier du fait de son mauvais état de conservation, il a passionné archéologues et numismates, entraînant de fortes polémiques autour de sa datation, de sa diffusion, de son usage même.

Les potins gaulois échappent à toute tentative de classification traditionnelle. Déjà le terme de « potin » sort ces pièces des typologies habituelles qui distinguent or, argent, bronze, à la rigueur électrum ou billon. Aucune autre science numismatique n'utilise ce mot pour désigner les pièces coulées en bronze. C'est là une spécificité de la numismatique celtique. Ce terme est d'ailleurs repris tel quel en anglais. Les encyclopédies du XIX^e s. définissent le potin comme « un alliage de cuivre, étain et plomb en proportions diverses » et distinguent des potins gris, des potins jaunes (dictionnaire Larousse). C'est probablement au comte de Caylus que l'on doit la restriction de l'usage de ce mot aux seules monnaies coulées à l'exclusion de tout autre flan de bronze coulé avant d'être frappé. Les premières analyses de composition connues ont, en effet, été faites à sa demande en 1762 par Quevanne, essayeur de la Monnaie de France, qui conclut son étude ainsi : « Elles ont été fabriquées avec un potin composé de six parties de cuivre, deux parties de plomb et une partie d'étain ; ces métaux joints au cuivre en détruisent la ductilité, ce qui fait qu'elles n'ont pu être fabriquées que dans un moule » (de Caylus, 1764). Donc, en numismatique celtique, le potin est une pièce de bronze, généralement riche en étain et souvent en plomb, coulée dans un moule bivalve sur les faces internes duquel sont empreintes, en creux, les deux images à associer. Il se distingue d'un bronze frappé, issu d'un flan fabriqué de la même manière, par le fait que le type iconographique est toujours intégralement reproduit.

La technique de fabrication de ces potins, le peu de soin accordé par le métallurgiste à son poids, à son module (diamètre), à sa composition individuelle, à sa finition, ne sont pas sans conséquence sur l'usage que l'on peut leur prêter. En général, ils sont coulés en chapelet dans des moules de nature différente selon les endroits¹ mais surtout, il semble que leur composition et leur poids soient définis et contrôlés par lot et non individuellement. Cela paraît raisonnable du fait des ségrégations entre les éléments de l'alliage, inévitables, dans le creuset ou d'une extrémité à l'autre du moule lors de la coulée. Cependant, certaines séries échappent à ce laisser-aller et on constate alors que les tenons de coulée sont soigneusement limés, que la qualité de l'alliage est meilleure avec parfois un étamage de surface et une qualité iconographique qui contredisent totalement l'impression générale de pièces viles généralement associée aux potins, ces fonds de pot !

Si les grandes séries typologiques ont été établies dès le XIX^e s. et le début du XX^e s. par des numismates comme Barthélémy, Blanchet, Changarnier, Chabouillet, Muret, La Tour, Forrer, les essais de typologie fine sont restés peu nombreux, arrêtés par le difficile problème du nettoyage des pièces avant étude. L'usage de l'ouvrage de La Tour est souvent ardu pour identifier les potins car ils sont très dispersés. En effet, ils sont classés par attribu-

1. Aucun de ces moules n'est conservé soit parce que, trop fragiles, ils n'ont pas résisté au temps, soit parce qu'ils ont été détruits volontairement. Cependant, nous savons que les Gaulois maîtrisaient parfaitement la technique du moule au sable tout comme celle des moules bivalves en céramique. Un moule en terre cuite, portant les empreintes de potins au sanglier, attribué aux *Leuci*, aurait été recueilli au Châté-de-Boviolles (Meuse), d'après la bibliographie (Blanchet, 1905, p. 57). L'observation à la loupe de certains potins de Bretagne insulaire laisse penser qu'ils ont été fabriqués dans des moules en bois (Van Arsdell, 1986). On connaît en revanche plusieurs ratés de coulée où plusieurs potins sont encore attachés les uns aux autres, comme à Villeneuve-Saint-Germain (Gruel, 1989, p. 147-148).

tions et celles-ci sont bien souvent remises en cause à présent. De plus, rien ne prouve, et on pense même plutôt le contraire actuellement, qu'ils soient l'émanation des cités gauloises. Afin de faire œuvre utile, nous les avons donc rassemblés ici en quelques planches de référence (fig. 1-4) complétées par des dessins issus du *Traité des monnaies gauloises* (Blanchet, 1905) et avec la référence à La Tour (I.T), à Blanchet (ABT), aux séries définies par S. Scheers (1983) (S). Ces planches bien incomplètes montrent déjà la variété des types et depuis une vingtaine d'années, des milliers de potins nouveaux ont été découverts et bien des séries restent à étudier.

Les chronologies proposées ont beaucoup évolué. En 1719, B. de Montfaucon considérait les monnaies coulées comme les plus anciennes des monnaies gauloises, opinion que reprit E. Lambert qui classe les bronzes coulés au quadrupède déformé dans sa première période des monnayages gaulois (300-278 avant J.-C.) (Lambert, 1844, p. 14). Leur principal argument tient dans une évolution du monnayage gaulois similaire au monnayage romain qui débute par des émissions de bronze. Cette position a été fort combattue par A. Blanchet qui considère que « la plupart des dates proposées par divers "numismatistes" n'ont aucune base scientifique » (Blanchet, 1905, p. 175). Pour A. Blanchet, « le monnayage de bronze fut sans doute le dernier, comme date d'introduction, et débuta dans le cours du II^e s. avant notre ère, par des émissions des bronzes de Massalia. Beaucoup de bronzes coulés et même frappés, sont probablement postérieurs à la conquête romaine. » (Blanchet, 1905, p. 178 et 252). J.-B. Colbert de Beaulieu radicalise fortement cette position en plaçant les premières émissions de bronzes frappés ou coulés lors de la guerre des Gaules. Distinguant chronologie relative basée sur l'évolution interne à chaque série monétaire et chronologie absolue appuyée essentiellement sur *L'histoire de la Gaule* de Camille Jullian, il affirme que « Aucun numéraire de Gaule, avant la présence de Rome, n'a été inauguré par l'émission de monnaies de bronze » (Colbert de Beaulieu, 1973, p. 210). Il développe ensuite une solide argumentation en faveur d'une émission tardive des potins, venant après les émissions d'or et d'argent. Il appuie en particulier sa thèse sur les espèces gauloises recueillies lors des fouilles de Napoléon III dans les fossés d'Alésia : sur les soixante-douze types identifiés, cinq sont en or, quarante et un en argent, pour seulement vingt en bronze frappé et six en bronze coulé ou potin. De plus, ces potins sont présents massivement dans des niveaux archéologiques augustéens et même tibé-

riens. Les découvertes importantes de ce numéraire coulé sur les sites de sanctuaires gallo-romains de Picardie confirment la réalité des émissions tardives des potins. On ne saurait admettre le maintien d'une même série pendant un siècle ou plus sans évolution. Cette image très cartésienne de la numismatique celtique voyant l'apparition des monnaies d'or, puis d'argent puis de bronze commença à être contestée à la suite des découvertes de Bâle et de Levroux. Ces deux sites présentent un hiatus entre les potins associés dans les fosses avec de la céramique et des fibules de La Tène 2 (Levroux, les Arènes; Bâle, Gasfabrik) et les bronzes frappés présents dans des couches contemporaines de la conquête (Levroux, la colline des Tours; Bâle, Cathédrale) (Bouyer, Buchsenschutz, 1982; Furger-Gunthi, von Kaenel, 1976). Depuis, de nouveaux témoignages archéologiques, parfois étayés par des datations dendrochronologiques, sont venus conforter l'apparition de certaines séries, assez peu nombreuses, de potins gaulois bien avant la guerre des Gaules. Cependant, il semble que les émissions de bronzes frappés, à la différence de celles de bronzes coulés ou potins, apparaissent tardivement, très peu de temps avant la guerre des Gaules.

Dix ans après le colloque de Würzburg portant sur la « Numismatique celtique et archéologie » (1982), seize ans après la publication des potins de Bâle (1976), il paraissait temps de faire le bilan de ce que certains ont appelé avec humour « la guerre du potin ». Cette polémique chronologique entre archéologues et numismates sur la datation du potin a été, à notre avis, extrêmement bénéfique à notre discipline engourdie par l'excellence des travaux de nos grands maîtres : Allen, Castelin, Colbert de Beaulieu...

La discussion avec les archéologues, ou mieux la réintégration des trouvailles monétaires dans le mobilier archéologique à étudier, ont suscité un intérêt particulier pour ces petites pièces coulées en métal vil. Il est vrai qu'elles constituent la plus grande part des découvertes monétaires sur les sites de La Tène finale. Depuis dix ans, une masse considérable de ces potins a été trouvée en contexte mais leur étude typologique reste encore très limitée et leur identification à un type est souvent difficile en raison de leur mauvaise conservation. L'étude des potins ne peut avancer que par l'analyse des contextes archéologiques des potins gaulois, par l'établissement de cartes de répartition établies à partir de classements typologiques beaucoup plus fins que ceux actuellement disponibles. Cela signifie aussi que chaque découverte de



Fig. 1. Potins de Gaule (centre et centre-est) d'après l'Atlas des monnaies gauloises de H. de La Tour ou le Traité des monnaies gauloises de A. Blanchet, recensés par K. Gruel.



Fig. 2. Potins de Gaule (centre et centre-est) d'après l'Atlas des monnaies gauloises de H. de La Tour ou le Traité des monnaies gauloises de A. Blanchet, recensés par K. Gruel (suite).



Fig. 3. Potins de Gaule Belgique d'après l'Atlas des monnaies gauloises de H. de La Tour ou le Traité des monnaies gauloises de A. Blanchet : concordance entre les dessins de l'ouvrage de La Tour (LT), ceux du Blanchet (ABT) et les séries définies par Scheers (S), recensés par K. Gruel.



Fig. 4. Potins de Gaule Belgique d'après l'Atlas des monnaies gauloises de H. de La Tour ou le Traité des monnaies gauloises de A. Blanchet, recensés par K. Gruel.

potin, même isolée, soit signalée, que l'objet soit nettoyé pour identification, car l'étude des potins limitée aux seuls exemplaires en bon état fausse totalement les statistiques.

Une table ronde, organisée par l'Unité mixte de recherche (UMR) 126-6 du CNRS, s'est tenue à ce propos en février 1993, à l'École normale supérieure (ENS) à Paris, avec le soutien du CNRS, du Service régional de l'archéologie d'Île-de-France et de l'association Jacques Cœur HPPM.

Cinq thèmes y ont été abordés :

- la fonction de ces objets monétiformes et l'éventuelle évolution de leur usage ;
- les classements numismatiques : typologie, recherche de prototypes éventuels, constitution de groupes de référence analytique ;
- la diffusion géographique des potins celtiques ;
- les faciès monétaires des sites et la chronologie de ces potins ;
- le renouvellement des problématiques par l'étude des contextes archéologiques.

Ces premiers textes sont destinés à présenter l'état de la question et à amorcer notre réflexion. Ils seront très naturellement suivis d'un volume des Dossiers de proto-histoire de l'UMR 126-6 CNRS/ENS, qui portera sur les potins trouvés en contexte archéologique et l'étude de leur répartition. Ils sont une première réponse aux questions soulevées lors de la table ronde de Valbonne sur les systèmes chronologiques de l'Âge du Fer (11-13 novembre 1986) ; G. Kaenel avait alors résumé ainsi sous forme de défi la question des potins : « La question des potins met en confrontation les séquences des numis-

mates et celles des archéologues, qui définissent des horizons (avec fibules, amphores, etc.), calés sommairement à l'aide en particulier, de la dendrochronologie. Dans ce système nouveau, bien formé et cohérent, semble-t-il, les premiers potins (certains types) apparaissent dès la fin du II^e s., avec un développement au cours du I^{er} s. avant J.-C. Actuellement ces deux systèmes chronologiques sont en opposition ; à notre avis, s'il est clair que les archéologues doivent tenter d'améliorer leur argumentation, c'est surtout aux numismates, non pas d'affirmer que leur système est bon, mais de démontrer l'hypothèse archéologique, sur la base d'arguments positifs contraignants (dépassant les appréciations de type historique ou économique) » (Duval *et alii*, 1990, p. 43-44).

Katherine GRUEL

Bibliographie

- CAYLUS Comte de
1764, *Recueil d'Antiquités grecques et romaines*, t. IV, p. 331.
- DE MONTFAUCON B.
1724, *Supplément au livre de l'Antiquité expliquée*, Paris.
- BOUYER M., BUCHSENSCHUTZ O.
1982, La chronologie du village celtique des Arènes à Levroux (Indre), in : J. Collis, A. Duval, R. Périchon (éd.), *Le deuxième Âge du Fer en Auvergne et en Forez*, Saint-Étienne, p. 72-89.
- VAN ARSDELL R.D.
1986, An industrial engineer (but no papyrus) in Celtic Britain, *Oxford Journal of Archaeology*, July 1986, 5, 2, p. 205-221.